



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : <http://www.sitecommunistes.org>

Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org

E'mail : communistes@sitecommunistes.org

24/08/2021

Résumé des questions économiques et sociales.

Semaine n° 32 du 24 août 2021



Centrale de Gardanne: Grève pour l'emploi

France

Enseignement supérieur : Hausse du coût de la vie des étudiants.

Le budget des étudiants a été durement touché par les réformes du gouvernement Macron, alors que le coût de la vie étudiante devrait encore augmenter à la rentrée 2021, selon l'enquête annuelle de l'Unef. Le syndicat étudiant estime à près de 40 € « l'argent que les étudiants ont perdu chaque année en aides directes depuis l'arrivée au pouvoir de Macron en 2017 », alors que le coût de la vie étudiante a augmenté de plus de 10 % sur la même période. L'Unef impute cela à « près de 41,2 millions d'euros de coupes budgétaires », dans les aides directes aux étudiants en 2017 et 2019. Pour l'année 2021-2022, le syndicat prévoit une augmentation moyenne du coût de la vie étudiante de 2,5 % par rapport à 2020, soit 247 € par an. Le gouvernement continue d'aggraver le pouvoir d'achat des étudiants par une baisse drastique des APL.

Faurecia : L'équipementier automobile français rachète, en deux temps 100 % de son homologue allemand Hella, cédé par ses actionnaires familiaux. L'opération de croissance externe va lui conférer un C.A supplémentaire de « quelques 6,7 milliards d'euros ». Le groupe Faurecia en effectuant ce rachat, va devenir le 7ème acteur mondial dans l'équipement automobile.

Il faut prendre en compte que Faurecia, Valeo, et Plastic Omnium se concentrent au défi du tout électrique et hydrogène. Faurecia a réalisé en 2020 un total des ventes de 14,7 milliards d'euros, avec 114 000 collaborateurs dans 35 pays. Le C.A combiné du nouvel ensemble va représenter 23 milliards d'euros cette année, un niveau qui devrait dépasser la barre des 33 milliards pour 2025 !!!

L'ancienne filiale de PSA-Peugeot Citroën continue son ascension parmi les plus grands groupes capitalistes des équipementiers automobiles.

Gardanne : L'activité de la centrale biomasse des Bouches-du-Rhône, qui avait repris le 13 juillet aura duré moins de 15 jours, suite à l'appel de la grève lancé par le syndicat CGT.

Depuis le 5 août, à l'appel du syndicat majoritaire au sein de l'usine, des salariés bloquent des postes stratégiques, pour une durée non déterminée, ce qui a conduit à l'arrêt de la centrale biomasse, dont le fonctionnement avait repris progressivement.

« On attend de l'état qu'il prenne ses responsabilités et qu'il mette autour de la table tous les acteurs pour un projet qui préserve tous les emplois », a déclaré un responsable CGT. Fin juillet, le tribunal administratif de Gergy-Pontoise a validé le « PSE », prévoyant la suppression de 98 postes sur 154 en raison de l'arrêt du charbon. 300 millions d'euros d'investissement, 80 emplois directs supprimés.

Propriété du groupe GazeEnergie, l'usine installée près d'Aix en Provence fait partie des 4 dernières centrales à charbon, énergie considérée comme nocive pour le climat, que la France a décidé de fermer à partir de 2022. Pour le syndicat CGT, la biomasse ne compense pas la perte des « 700 emplois indirects » liés à la perte de l'activité charbon. Les salariés demandent un plan industriel précis et des engagements fermes. GazeEnergie a proposé la création d'une fondation pour la réindustrialisation du site, à laquelle elle participerait financièrement « de manière assez importante » et, si le projet est viable, la mise à disposition d'un terrain, a souligné la direction de l'entreprise, filiale du groupe EPH du Tchèque Daniel Kretinsky.

Pour la France, le PSE se concrétise par la suppression de 129 postes sur 366, dont 98 en Provence sur 180.

Covid 19 : Ceux qui payent et ceux qui en profitent !!!

Au début de la pandémie, Macron expliquait qu'il s'agissait là d'une « gripette », (sachant qu'en France, la moyenne annuelle est de 10 000 décès à cause de la grippe), qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter et que porter un masque ne servait à rien. Mise en scène grotesque pour cacher le fait que notre pays était dans l'incapacité de fournir ces masques à la population, conséquence de la désindustrialisation dans les pays à moindre coût salariaux des fabriques de masques françaises.

Une gesticulation similaire accompagnée de déclarations contradictoires est également mise en œuvre lorsqu'il a fallu engager la vaccination. Depuis 2 ans « des experts » nous expliquent tout et son contraire par médias interposés. La fonction préventive des vaccins est passée au second plan, trop de patients continuent d'en mourir.

C'est la constatation de l'échec de la gestion gouvernementale de la crise sanitaire, tout en continuant à supprimer des milliers de lits dans les hôpitaux et les emplois liés à la fermeture de services complets dans la fonction publique de la santé.

En mars 2020, Macron déclarait que « la santé n'a pas de prix et que le gouvernement mobilisera tous les moyens financiers pour porter assistance, prendre en charge les malades, sauver des vies » !!!

Les résultats apparaissent : déficit prévisionnel de la Sécurité Sociale pour 2021, de l'ordre de 50 milliards d'euros. Les entreprises du CAC 40 dégagent elles, 57 milliards de profits, rien qu'au 1er semestre 2012 !!!

Les cotisations sociales, partie intégrante des salaires auraient dû financer la Sécurité Sociale. En allégeant ou exonérant les cotisations « dites patronales », le gouvernement baisse le prix du travail et favorise ainsi l'augmentation des profits.

Les risques et les solutions pour la santé de toutes et tous ne peuvent pas se réduire à la mise en place d'un Passe Sanitaire, alors que dans certains départements français, les personnes de plus de 50 ans restent sur des brancards, dans les couloirs des hôpitaux ou sur des parkings et ne peuvent être soignés !!!

Nul besoin d'être expert en économie pour constater que ceux qui payent « le quoi qu'il en coûte », ce ne sont pas les amis de classe du président, les actionnaires et autres milliardaires.

Ce sont les assurés sociaux, salariés, privés d'emplois, retraités, c'est injuste et inacceptable. Une raison de plus pour être dans l'action le 1^{er} octobre avec tous les retraités et de défendre les acquis sociaux, gagnés de haute lutte et que le capital veut réduire à néant.

La Poste : 22 000 emplois supprimés en 3 ans, et un salariat toujours plus précaire pour compenser le manque d'effectifs.

Avec des statuts multiples : CDD, CDI intérimaires-Alternants-Contrats Pro-Contrats GEL (Groupement Employeurs-Logistique), les fonctionnaires disparaissent, les CDI n'étant plus « à la mode ».

La précarité est structurelle. Se retrouver dehors du jour au lendemain, même parfois après plusieurs mois ou d'années de travail et d'expériences à la Poste, c'est une insécurité sociale permanente. Il est inacceptable de constater un taux de plus de 16 % des effectifs en situation précaire, car c'est humainement intolérable qu'un système mette au banc des êtres humains et les prive de tout projet de vie.

« Ces travailleurs précaires sont obligés de demander au jour le jour s'ils vont être prolongés ou pas, et découvrent parfois qu'on va les jeter comme des kleenex dès la semaine suivante ».

La Poste demande même à des précaires de former d'autres précaires. Cette situation touche tous les postières et postiers, elle se conjugue avec la stratégie de fermetures des services. Il faut prendre en considération que le statut

des précaires devient le statut majeur des jeunes générations. Lutter contre cette précarité organisée et installée, c'est lutter contre une baisse générale des salaires et contre une baisse des budgets de santé, des retraites et des indemnités des chômeurs

Seule l'action collective, des précaires et salariés avec statut pourra contrer la soif de profit qu'ils font au détriment de tous les travailleurs.

Monde

Espagne : La loi sur les livreurs entre en vigueur.

Sans équivalent au niveau européen et mondial, la loi espagnole encadrant les activités des plates-formes et octroyant aux livreurs de repas à domicile le statut de salariés à part entière va s'appliquer dans le pays.

Le texte de la loi introduit « *une présomption de salariat pour les travailleurs fournissant des services rétribués de livraison à travers une plate-forme numérique* ». Cela permet à ces travailleurs précaires d'accéder aux protections sociales qui leur étaient jusqu'à maintenant refusées et obligent les plates-formes comme n'importe lequel employeur à cotiser pour eux.

Les entreprises ont 3 mois pour se mettre en conformité. Cette loi, unique à l'échelle européenne et mondiale revêt pour les Uber, Deliveroo et autres un caractère dangereux !!!

Depuis plusieurs semaines, les entreprises tentent de détourner la législation espagnole, Deliveroo menace de quitter l'Espagne, Uber entend organiser un schéma de sous-traitance et de sous-contratation lui permettant de continuer à ne pas offrir de protections sociales à ses livreurs. D'autres entreprises ne comptent pas embaucher les auto-entrepreneurs qui travaillent pour elles.

Le modèle de ses plates-formes, c'est l'externalisation à l'extrême dénonce le syndicat UGT.

« *Ces entreprises n'ont jamais respecté le statut des travailleurs, parce qu'elles en vivent* ». Il est nécessaire de renforcer l'inspection du travail, pour faire appliquer cette nouvelle loi soulignent les responsables syndicaux.

Sur notre site:

<https://www.sitecommunistes.org/index.php/france/politique/1554-developper-plus-fort-la-lutte-contre-la-politique-de-macron-dictee-par-le-capital>